

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur-Fraternité-Justice  
MINISITERE DE L'AGRICULTURE



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES  
INCLUSIVES  
(PRODEFI)

**Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt N°03/CPMP/AGRICULTURE/2022**  
(Recrutement de Consultant : Bureau d'études)

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de Passation des Marchés paru dans le Site Beta.mr et armp.mr depuis le 22/02/2022.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d'un don du Fonds International de Développement de l'Agriculture (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu le recrutement d'un consultant pour « **L'inventaire et la Cartographie systématique de l'ensemble des peuplements à produits forestiers non ligneux dans la zone d'intervention du PRODEFI et au Trarza** ».

L'objectif de la mission est d'inventorier, d'évaluer et de cartographier (SIG) les ressources naturelles à produits forestiers non ligneux existantes dans la zone d'intervention du PRODEFI et au Trarza.

Les PFNL sont demandés et utilisés localement, mais ils ont également une valeur marchande à l'échelle nationale et internationale. Dans ce cadre, Le consultant devra identifier les arbres et peuplements forestiers qui fournissent des produits utiles ou essentiels aux populations et qui disposent d'un marché local ou national. Il s'agit de procéder à l'analyse des espèces végétales et des habitats naturels remarquables, à savoir la liste de ces espèces et habitats, l'évaluation de leur état et vulnérabilité et leur cartographie. Il faudra identifier les formations existantes, leurs caractéristiques, en particulier leur état de dégradation et procéder à leur cartographie.

Par ailleurs, le consultant doit identifier, analyser et évaluer le niveau d'organisation des acteurs locaux, leurs connaissances du marché, des débouchés des produits et les possibilités d'accroître leurs bénéfices en transformant les matières premières récoltées en produits finis de grande valeur.

Le consultant devra faire des propositions concrètes pour renforcer les capacités techniques et organisationnelles des communautés locales, y compris les entreprises communautaires et les organisations de producteurs, afin de développer des filières rentables pour certains PFNL clés. Il devra justifier d'une expérience avérée dans le domaine de la réalisation d'études similaires.

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Expérience générale : 40 points
- Expérience spécifique : 60 points

L'Unité de Gestion du Projet de Développement de Filières Inclusives (UGP) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le but de cet avis est la constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode SFQC. Le Consultant devra mobiliser une équipe comprenant au moins :

- Un Environnementaliste
- Un socio économiste
- Un cartographe spécialiste en SIG

Le bureau pourra présenter tout autre profil dont les compétences sont pertinentes à la réalisation de l'étude. Aucun CV n'est demandé à cette étape puisque le personnel ne sera pas évalué.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une lettre de candidature ;
- Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;
- Les attestations de bonne fin délivrées par les clients (toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération) ;
- et un acte de groupement, le cas échéant.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11/05/2022 à 12h00 GMT : La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture), Avenue Moustapha Ould Mohamed Saleck, Lot No 808 ext E Nord TevreghZeina-Nouakchott-Mauritanie »

**Le Coordinateur du PRODEFI**  
Abdelkader MOHAMED SALECK